*Vérifier au prononcé*

**32e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel des Comores**

**25 janvier 2019**

**M.Maki Houmed Gaba**

**Conseiller**

**Merci, Madame la Vice-Présidente,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau des Comores et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Nous relevons avec satisfaction les mesures prises par les Comores pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier examen périodique universel qui se traduisent notamment par l’adhésion à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ou encore à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Par ailleurs, Djibouti apprécie les efforts du gouvernement des Comores relatif au renforcement du cadre normatif et institutionnel notamment à travers la dernière révision de la constitution de juillet 2018 qui consacre plusieurs dispositions aux Droits de l’Homme visant ainsi à améliorer la démocratie et l’Etat de droit par le renforcement des droits civils et politiques.

En outre, Djibouti félicite les Comores pour les mesures économiques et financières visant à favoriser l’intégration des femmes dans les circuits économiques et faciliter ainsi leur autonomie.

Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler aux Comores les recommandations suivantes :

1. **Poursuivre les efforts en vue d’assurer le bon fonctionnement et la pleine indépendance de la Commission Nationale des Droits de l’Homme et des Libertés, en conformité avec les Principes de Paris**
2. **Poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre la traite des êtres humains, particulièrement l’exploitation des femmes et des enfants, en renforçant davantage la lutte contre les trafiquants**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Comores à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**